

## Centre d'Excellence Autisme et Troubles du Neurodéveloppement (iMIND)

### Centres de diagnostic - Auvergne-Rhône-Alpes

95 Boulevard Pinel - Pôle HU-ADIS Bâtiment 331 Centre Hospitalier le Vinatier - 69678 - BRON CEDEX

Téléphone : 04 37 91 53 80

Courriel : [secretariat\\_adis@ch-le-vinatier.fr](mailto:secretariat_adis@ch-le-vinatier.fr)

Site internet : <https://www.fondation-fondamental.org/>

### Informations générales

---

<b>Zone géographique concernée</b>	Auvergne Rhône-Alpes, Ain - 01, Allier - 03, Ardèche - 07, Cantal - 15, Drôme - 26, Isère - 38, Loire - 42, Haute-Loire - 43, Puy-de-Dôme - 63, Rhône - 69
<b>Service de rattachement</b>	Pôle HU-ADIS Bâtiment 331 Centre Hospitalier le Vinatier
<b>Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic</b>	Coordonnateur : Gabrielle CHESNOY
<b>Age du public concerné</b>	Adolescent, Adulte
<b>Age du public concerné</b>	Prendent les adolescents à partir de 14 ans et adultes
<b>Spécificité(s) du service</b>	TSA sans déficience intellectuelle
<b>Prise de contact</b>	<a href="mailto:secretariat_adis@ch-le-vinatier.fr">secretariat_adis@ch-le-vinatier.fr</a>
<b>Modalités d'accueil</b>	Les Centres Experts FondaMental reçoivent les patients adressés par leur psychiatre (libéral ou de secteur), leur médecin généraliste ou le centre ressources autisme de leur région. La présence d'au moins un des parents du patient ou d'un proche du patient est souhaitable afin d'évaluer les éléments développementaux.
<b>Déroulement de l'évaluation</b>	Cette organisation est modulable selon les patients et selon les Centres Experts FondaMental (notamment dans le cadre des partenariats avec les centres ressources autisme régionaux)
<b>Restitution des résultats</b>	Les consultations et la restitution du bilan sont des

prestations médicales spécialisées. Les évaluations sont réalisées dans le cadre d'une prise en charge en hôpital de jour au service psychiatrie. Pour ce type de bilan, les patients doivent (idéalement) disposer d'une prise en charge à 100%. Dans le cas contraire, une partie des frais de prise en charge seront à la charge du patient ou à celle de sa mutuelle.

**Information(s) complémentaire(s)**

Le Centre d'Excellence Autisme et Troubles du Neurodéveloppement (iMIND) prend tous les départements qui n'ont pas d'unités diagnostiques adultes dans leur département

**Document téléchargeable 1**

plaquette\_ce\_tsa\_bron-nov-2025\_0(2).pdf